



Chantal FINOTTO
Présidente de CITEE
1 chemin des cerisiers
38121 REVENTIN -VAUGRIS
sc.finotto@live.fr

Reventin- Vaugris le 3 mai 2019

Madame, Monsieur
.....
Conseiller-e communautaire
de Vienne Condrieu Agglomération

Objet : demi diffuseur Vienne – Sud - Convention de financement avec ASF-VINCI

Madame, Monsieur le Conseiller-e communautaire

en tant que membre élu du Conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, vous êtes appelé à voter sur une délibération engageant Vienne Condrieu Agglomération vis-à-vis des ASF – VINCI à propos du financement du demi diffuseur Vienne Sud sur la commune de Reventin-Vaugris.

Nous tenons à vous rappeler l'accord des habitants de notre secteur pour accueillir cet équipement dont ils attendent des effets bénéfiques en termes de fluidité du trafic

Nous tenons aussi à vous rappeler **l'opposition des habitants** de ce territoire **pour la solution Centre**, exprimée depuis la décision du comité de pilotage du 14 octobre 2016, et cela car cet équipement serait source

- **d'insécurité** pour les utilisateurs de la RD 131 (trafic passant de 4000 à 12000 véhicules jour !) empruntée par de nombreux **cars scolaires**, et longée par un axe « mode doux » destiné notamment aux **enfants** qui se rendent au stade à pied ou en vélo
- **d'insécurité et de nuisances** pour les **usagers** du stade, de la salle polyvalente à côté, du lotissement La Plaine et des habitations du carrefour du Grand Chemin à côté desquels sera amené trafic et nuisances,
- de **dégradation des conditions de circulation** pour les **usagers** de la RN7 comme de la RD 131 en raison du profil en travers réduit du pont de la RD 131 qui franchit l'autoroute, de l'exiguïté du giratoire « station-service » sur la RN7 et de l'inadéquation du tracé en plan et du profil en travers de la RD 131 à l'Est de ce giratoire.

Une **solution au Sud** de la commune de Reventin-Vaugris, à l'extrémité de la zone du Saluant, peut-être moins favorable à VINCI est possible. La commune de Reventin-Vaugris a esquissé le principe de cette solution et demande à ce que VINCI en fasse une étude détaillée ce qui lui a été jusqu'à présent refusé.

Jusqu'à maintenant, la région AURA, le département de l'Isère et la communauté de Vienne Condrieu Agglomération ont surtout manifesté leur désir de faire partie des bénéficiaires du Plan d'Investissement Autoroutier -PIA- qui leur permet d'avoir une prise en charge à 50% du coût de de la réalisation du demi échangeur par l'Etat – assurée par VINCI. Cela a amené ces collectivités, à partir du mois d'août 2016, date de l'annonce du système PIA, à ne pas exprimer de demandes contraires aux souhaits de VINCI, malgré le désaccord des populations impactées sur la localisation de cet équipement

Aujourd'hui, Madame, Monsieur, le Conseiller-e communautaire, nous ne vous demandons pas de vous opposer à la signature d'une convention de financement du demi échangeur avec Vinci, nous vous demandons de ne pas lier ce vote à une localisation précise de l'aménagement et que cela soit précisé et écrit.

A une époque où la question de la démocratie fait débat, merci de vous souvenir qu'un conseil municipal a démissionné, un autre a été désigné et plus de mille signatures recueillies pour un projet SUD de Reventin-Vaugris, non pas hors de la commune, chez le voisin, mais à l'extrémité de la zone du Saluant que le système « **free flow** » en voie de généralisation rendra encore plus pertinent.

Nous voulons croire que VINCI ne décide pas seule de l'implantation d'un équipement d'utilité publique.

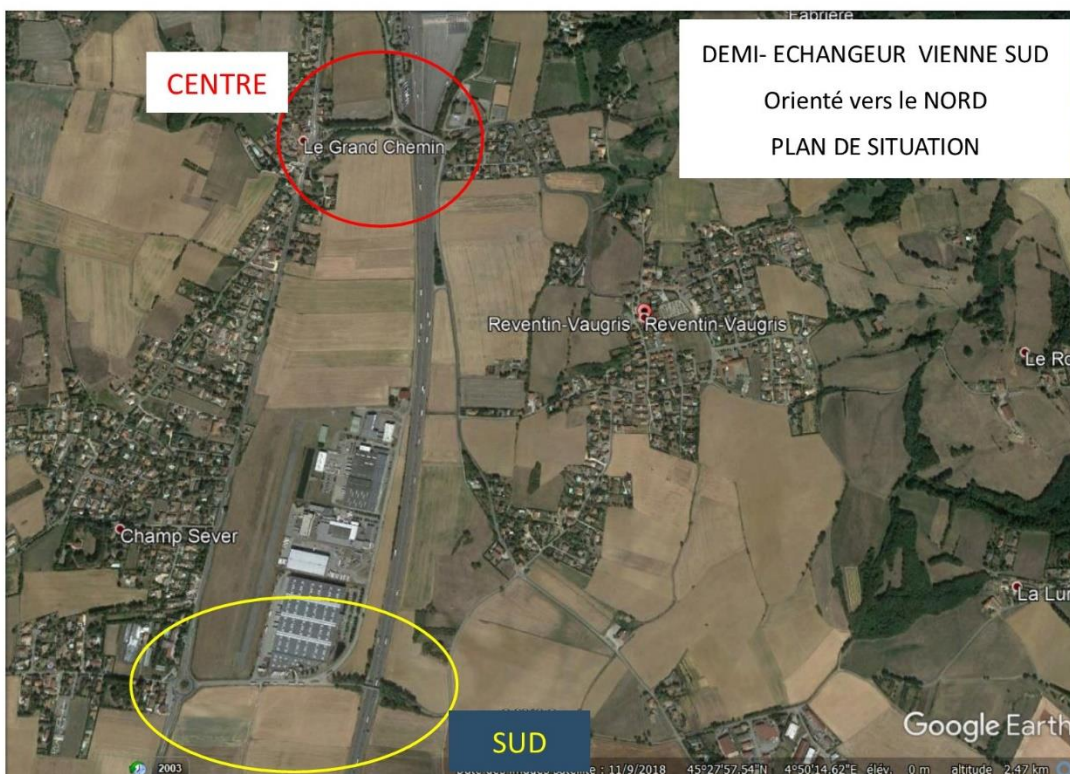
Espérant vous avoir convaincu, je vous remercie, Madame, Monsieur le Conseiller communautaire, d'émettre un vote prenant en compte l'attente de toute une population, de ses élus et des nombreux usagers de ces infrastructures.

Je vous prie, d'agréer mes meilleures salutations.

La présidente



Chantal FINOTTO



Localisation des solutions CENTRE et SUD